

Déchets non ménagers et service public : comment se positionner ? Enjeux et opportunités autour de l'Ecologie Industrielle et Territoriale

Rappel de l'objectif :

Vous saurez vous saisir de l'obligation issue du décret 5 flux pour favoriser une véritable démarche d'EIT. Vous porterez les arguments en faveur d'un vrai choix pour la collectivité (être moteur ou laisser-faire ?)



Sirtom de la vallée de la Grosne (milieu rural) : programme local de prévention vers les habitants depuis 2010 et depuis 2015 en direction des professionnels du territoire. contrat d'objectif déchet économie circulaire 25 actions avec l'ademe.

900 structures commerces, entreprises-artisans mais peu d'industries.

La question posée en préalable : Quels besoins sur le territoire et quels sont les volontaires pour expérimenter ?

Ex : réalisé ramassage des invendus des grandes surfaces pour les amener vers les assos caritatives par le sirtom

5 déchetteries évaluation de l'utilisation par les pros effectuée (service payant).

sur les déchetteries, il existe une ressourcerie. Des agents sont formés au tri des matériaux entrants pour le réemploi.

Ex : En cours Collecte des cartons pour du réemploi.

Il y a la volonté de réemployer les bouteilles en verre (les consignes) mais se pose problème pour le nettoyage.

Difficultés :

mobilisation des pros, il faut du concret et ils ont peu de temps à accorder

Confiance à mettre en place (prend du temps)

Opportunités :

Mise en place de la redevance spéciale incitative en vers les gros producteurs

Tri à la source des biodéchets, accompagnement des métiers de bouches

Extension des consignes de tri boost de communication

Ecopal : asso d'entreprise écologie industrielle 105 structures (dunkerquois, calais, audomarois).

1ère structure de ce type en France.

L'Offre de service :

- mutualisation des besoins et synergies
- gestion des flux optimisés
- développer la valorisation locale des flux

une dizaine de collectes mutualisés (papier, cartouches, hydrocarbure, archives confidentielles des entreprises)

EXTRAIT...



Les intervenants :

• Bruno Ach, CNFPT,

• Perrine Delsalle, chargée de mission ZDZG, SIRTOM de la vallée de la Grosne

• Peggy Ricart, directrice d'ECOPAL (59)

• Quentin Deplus, gestionnaire de projets à l'Intercommunale de Développement Economique du Coeur du Hainaut (Belgique)

• Sanne Hieltjes, Team manager de l'Espace Public - Asset Management Gestion patrimoniale prévisionnelle et durable)

Ce qu'il faut retenir :

Faire de notre environnement un lieu où il fait bon vivre.

Tout produit sortant de l'entreprise peut être une matière valorisable